# Financer votre formation en maquillage FX

Prothèses transferts · Prothèses en silicone encapsulé

## Intermittents du spectacle

Sollicitez l’Afdas pour vérifier votre éligibilité et les plafonds applicables à la session visée.

Consulter les conditions de l’Afdas

## Salariés

Présentez votre projet à votre employeur ou à votre service RH. L’entreprise peut l’étudier dans le cadre du plan de développement des compétences, avec un soutien éventuel de son OPCO.

Consulter le guide Service Public

## Demandeurs d’emploi

Échangez avec votre conseiller France Travail sur l’Aide individuelle à la formation (AIF) ou les dispositifs régionaux. Un abondement CPF peut être étudié si la formation choisie est éligible au CPF.

Consulter les dispositifs France Travail

## Travailleurs indépendants

Identifiez le fonds d’assurance formation (FAF) de votre activité, par exemple le FIF PL, l’AGEFICE ou le FAFCEA. Vérifiez ses critères et plafonds avant de déposer votre demande.

Identifier votre FAF sur Service Public

# Préparer votre demande

Les premiers contacts et les documents à réunir.

## Établissements et organismes de formation

Selon votre projet, examinez votre budget pédagogique, les appels à projets et les financements des collectivités territoriales.

## Missions locales et structures d’insertion

Renseignez-vous auprès de vos partenaires sur les appels à projets locaux et les dispositifs régionaux ou départementaux dédiés à l’insertion professionnelle.

## Autofinancement

Les brochures prévoient la possibilité d’un paiement en trois fois. Le devis précise le montant et les modalités.

## Les étapes à suivre

1. Choisissez votre formation et la session qui vous intéresse.
2. Demandez le programme et un devis à l’équipe formation.
3. Vérifiez le délai de dépôt et les pièces à fournir auprès de votre financeur avant l’inscription.

La prise en charge dépend de votre situation, des règles en vigueur et de l’accord du financeur.

Contacter l’équipe · contact@belairatelier.fr